

DOSSIER DE CANDIDATURE ENOES DEC 2020

> KENSEIGNEMENT	S PERSONNELS				
O Ma	ademoiselle	O Madar	me (1)	O Monsieur	-
NOM :		Prénom	1 :		
(1) Nom de jeune f	ille :				
Adresse:					
Code Postal :		Ville :			
Pays:					
Téléphone :		Portable) :		
Email :					
(ATTENTION LES CO	NVOCATIONS	SONT ENVO	YÉES PAR MAIL)	
Date de naissance	e :	Lieu de	Naissance :		Dépt:
Nationalité :					
Société :					
Comment avez-voi	us connu l'ENOES : 🤇			•	
	C	• Autre:			
Prise en chargi	E				
○ Individuelle	○ Entreprise/c	abinet	OUI C	. (Subrogation de posición de posición de posición de formatica de for	

AUCUN CHANGEMENT DE PRISE EN CHARGE APRÈS FACTURATION NE SERA ACCEPTÉ.

Paicon Cocialo			
Maisuri Sucidie:			
Statut : O SARL	o SAS	o SA	Autre :
N° de SIRET :			NAF :
Téléphone :		. Fax :	
Site internet :			
Email société :			
Nom du responsable d	du service forma	ntion :	
Ligne directe:			
Email :			
A Si adrosso do factur	ration différente :	morci do hian v	oulair communiquar las coordonnées avactos
Adresse:			ouloir communiquer les coordonnées exactes
Adresse:			
Adresse:		Ville :	
Adresse:		Ville :	
Adresse: Code postal: ORGANISME PAYEUR Organisme:		Ville :	
Adresse: Code postal: Organisme: Adresse:		Ville :	
Adresse: Code postal: Organisme: Adresse: Code postal:		Ville :	
Adresse: Code postal: Organisme: Adresse: Code postal: Mom du chargé de dos	ssier:	Ville :	

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FAITE À L'ORGANISME PAYEUR.

> Le Mémoire _

⚠ Nouveau à l'ENOES!

O Préparation du mémoire (de la recherche du sujet jusqu'à la soutenance)

Samedi 19 décembre 2020 (de 9h00 à 18h00 en présentiel) puis au choix :

- 20h en visio (5 séances de 4h)
- ou
- 20h en présentiel (5 séances de 4h)
- Séance de méthodologie de la soutenance du mémoire :

1^{ère} SESSION (Mars 2020)

- Module A 02/03/2020
- O Module B 09/03/2020
- O Module C 16/03/2020
- O Module D 23/03/2020

2ème session (Septembre-Octobre 2020)

- Module A 07/09/2020
- Module B 14/09/2020
- O Module C 21/09/2020
- O Module D 28/09/2020
- O Module E 05/10/2020

- Relecture du mémoire (1)
- Par Skype
- O En face à face

- Soutenance à blanc du mémoire (1)
- O Par Skype O En face à face

(1) Joindre un exemplaire du mémoire en format papier dès l'inscription.

> LES ÉPREUVES ÉCRITES

Épreuve écrite n°1: réglementation professionnelle et déontologique de l'expert comptable et commissaire aux comptes

1^{ère} Session (Mars 2020)

- O Module A 06/03/2020
- O Module B 13/03/2020
- O Module C 20/03/2020
- O Module D 27/03/2020

2^{èME} SESSION (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020)

- O Module A 11/09/2020
- Module B 18/09/2020
- Module C 25/09/2020
- Module D 02/10/2020
- Module E 09/10/2020 (ouvert sous condition d'effectif)
- Épreuve écrite n°2: révision légale et contractuelle des comptes

1 PRE SESSION [MARS 2020]

- O Module A 03 au 05/03/2020
- Module B 10 au 12/03/2020
- O Module C 17 au 19/03/2020
- O Module D 24 au 26/03/2020

2^{ème} SESSION (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020)

- Module A 08 au 10/09/2020
- O Module B 15 au 17/09/2020
- O Module C 22 au 24/09/2020
- Module D 29/09 au 01/10/2020
- Module E 06 au 08/10/2020 (ouvert sous condition d'effectif)

NOUVEAUTÉ: Forfait épreuves écrites

1 ERE SESSION [MARS 2020]

- Q 4 samedis
- 07-14-21 et 28/03/2020

2^{èME} SESSION (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020)

- Q 4 samedis
- 12-19-26/09 et 03/10/2020

> Cours Particuliers

PLANNING DE COURS DÉFINI AVEC M. PINERO VARGAS

Cours	Date du cours	Horaire du cours	Nbre d'heures de cours	Signature de l'inscrit
O Notice				
O Rédaction mémoire				
O Méthodo. soutenance				

Une attestation de prise en charge de la formation doit être fournie pour chaque nouveau cours planifié.

Règlement à effectuer avant le cours par chèque à l'ordre de l'ENOES.

Sur présentation de la photocopie de la Carte ANECS (à joindre à l'inscription) une réduction de 10 % vous sera accordée seulement pour une prise en charge individuelle.

N/					
IV	ODAL	HFS	DF	RFGI	EMENT

> Pour une prise en charge individuelle:

Règlement à l'inscription (Membre de l'Anecs, une remise de 10 % vous sera accordée sur simple envoi de la photocopie de votre carte)

> Pour une prise en charge par la société:

Règlement à l'inscription obligatoire + cachet et signature de l'entreprise sur la fiche d'inscription

> Pour une prise en charge par un organisme payeur:

Versement d'un chèque de 50 % du montant de la formation. Ce chèque sera encaissé à réception et remboursé par virement lors du paiement de la formation par l'organisme payeur (merci de joindre un RIB à ce dossier). Si à l'issue de la formation l'ENOES n'est pas en possession de l'accord de prise en charge, le solde de la formation sera facturé au financeur initial.

AUCUNE INSCRIPTION ENVOYÉE PAR FAX OU MAIL NE SERA PRISE EN COMPTE. LE DOSSIER DOIT ÊTRE ENVOYÉ PAR COURRIER ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation intervenant moins de 15 jours avant la date du module retenu.

⚠ Pour toute annulation d'inscription, la somme forfaitaire de 50€ restera dûe (frais de gestion du dossier)

Date et signature de l'inscrit	Date, cachet et signature de l'entrepris